

Lyon, au confluent du Rhône et de la Saône.

Ici près de la Cité internationale, plusieurs kilomètres de promenade ont été aménagés. Ci-contre: le tout nouveau Musée des Confluences.



LYON, PRINCESSE DES EAUX

PAR VALÉRIE HOFFMEYER

L'ANCIENNE CAPITALE DES GAULES A RÉAMÉNAGÉ UNE GRANDE PARTIE
DE SES RIVES EN ESPACES PUBLICS. UNE RÉUSSITE URBANISTIQUE,
SOCIALE ET TOURISTIQUE QUI INSPIRE D'AUTRES VILLES.





© Pedro Neto

▲ **Au bord du Rhône.** Les 80 hectares du parc de Gerland ont été aménagés sur d'anciens terrains industriels par Michel Corajoud en 2006.

Cela ressemble à un remariage, après un long divorce raté. A nouveau lovée dans les bras du Rhône et de la Saône, Lyon a réaménagé des kilomètres de rives, en amont, en aval et tout au long de son centre historique. De ces retrouvailles, récentes, sont nés des espaces publics remarquables, intensément pratiqués par les riverains, mais aussi les Grands-Lyonnais venus des 59 villes de la métropole, et les touristes. En à peine quinze ans de travaux, parkings et voies express, dessous de ponts à l'abandon et autres terrains vagues sont devenus berges où se promener, rives où côtoyer de l'art, quais à faire la fête aux terrasses des bars-péniches, esplanades à jouer, mais aussi berges redevenues naturelles et hospitalières

à la faune et à la flore sauvages. Lyon, princesse des eaux? Pionnière éclairée en tous les cas.

Du Plan Bleu aux Rives de Saône

Ce retour au bord de l'eau n'est certes pas l'apanage de la capitale des Gaules. De Genève à Sion et de New York à Paris, plusieurs villes du monde mettent ce désir à l'œuvre, souvent sous l'effet de processus d'agglomération. Ceux-ci peuvent en effet assumer le financement de tels équipements et développer une vision à l'échelle de toute une région. C'est le cas à Lyon, où le maître d'ouvrage des berges du Rhône et des rives ►►

Sur les berges du Rhône. Des parkings transformés en jardins, des quais en promenades, des péniches en bars.





© Pedro Neto

▲ **Le pont Lafayette et la rive droite du Rhône avec Notre-Dame de Fourvière en arrière-plan et les façades du Vieux Lyon.** Comme celle de la Saône, les deux rives droites sont restées dans leur configuration d'origine.

de la Saône est l'entité « Grand Lyon La Métropole », porteuse du projet d'agglomération (59 communes, 1,2 million d'habitants). Et cela depuis les tout débuts.

Des origines qui remontent aux années 1985-1990, avec la conception du Plan Bleu. Inspiré à une équipe de géographes¹ par les expériences réussies de cités nord-américaines, ce Plan avait pour ambition majeure de ramener la nature en ville, par les cours d'eau. « Il a posé les bases d'une reconquête de rives laissées à l'abandon par la déprise progressive des activités portuaires et industrielles », explique Bruno Voisin, ancien urbaniste et auteur de nombreux ouvrages et articles autour de Lyon et ses cours d'eau². Fait remarquable : les maires qui se sont succédé à la tête de la métropole, de Raymond Barre à Gérard Collomb, ont tous cru au développement de ces espaces publics sur berges. « Des élus de tous bords, alors que ce sont

exclusivement les rives gauches du Rhône et de la Saône qui ont été aménagées », relève avec humour Bruno Voisin.

Que faire au bord de l'eau ?

Au départ, le maire centriste Raymond Barre rêve pour son centre-ville de berges « à la genevoise », où lampadaires rétro et bacs fleuris remplaceraient les parkings au bord de l'eau. A la manière des promenades plantées qui existent alors déjà sur les quais hauts. Mais les usages quotidiens observés sur le bas-port ont révélé des pratiques nouvelles de l'espace urbain, ►►

¹ Regroupés, autour du professeur Jean Pelletier, au sein de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération.

² « La Saône au cœur de Lyon. Deux mille ans d'histoire qui ont fait la ville », Bruno Voisin, Ed. Libel, 2014 et 2015.



Les berges du Rhône. Par endroits, des animations saisonnières sont déployées en plus des plantations et des équipements fixes.

plus diversifiées que la simple promenade dominicale en famille. Mandaté au milieu des années 1990 pour mener cette étude préalable au réaménagement des berges du Rhône, Bruno Voisin se met à compter les coureurs et les promeneurs qui se faufilent entre voitures, friches industrielles et rares reliquats de l'activité de pêche : leur nombre est considérable. Il identifie aussi « un appétit de lumière et de nature, d'ouverture sur le ciel – si souvent spectaculaire à Lyon –, toutes choses rares et précieuses dans la vie citadine. Les rives offrent également un autre point de vue sur les façades : classiques sur le Rhône, pittoresques sur la Saône, surtout après la rénovation coordonnée de leurs peintures dans les années 1990. » L'intuition de quelques-uns devient conviction partagée : il y a dans ces bords jusqu'ici méprisés le potentiel d'un nouvel étage de la ville.

Quinze ans plus tard, les déambulations filantes des coureurs et des cyclistes restent une composante majeure de la vie des

berges réaménagées. Beaucoup d'autres choses s'y sont installées : un skate park et des places de jeu aux abords de la piscine surplombant la rive du Rhône ; l'esprit guinguette des fêtes populaires aujourd'hui réincarné dans les péniches-buvettes ; des micro-jardins fleuris et équipés de mobilier ; des installations artistiques et des belvédères ; quelques rares activités sur l'eau, comme ces nouveaux pontons dévolus aux clubs d'aviron sur la Saône. Mais peu de navigation, hormis une petite navette commerciale sur la Saône : le Vaporetto qui dessert Confluence. Et surtout pas de baignade. « Elle est inimaginable à Lyon, où elle est interdite dans la Saône comme dans le Rhône, pour cause de pollution, regrette Bruno Voisin. De même que la pêche, restreinte par l'interdiction de consommer les prises. Nous sommes d'ailleurs très envieux des installations d'accès à l'eau des villes suisses, comme les Bains des Pâquis à Genève. Ou encore des Berlinoises nageant dans la Spree... Hélas. »



© Valérie Hoffmeyer

▲ **Le nouveau quartier de Confluence.** Une succession de gestes architecturaux abrite logements, bureaux et commerces.

Epouvantables cataclysmes

Dans le Grand Lyon du XXI^e siècle, les quais sont donc devenus des plateformes de loisirs. On en a presque oublié qu'ils ont été construits pour se protéger des «épouvantables cataclysmes»³ provoqués par les crues. Dans leur configuration actuelle, ils datent pour l'essentiel du milieu du XIX^e et du début du XX^e siècle. Le Rhône et la Saône étaient jusque-là craints comme la mort – et à raison : le premier, d'essence montagnarde, se gonflait à la fonte des neiges et décuplait son débit. Prévisible mais meurtrier. La seconde, rivière de plaine à faible courant, se laissait vite déborder par les eaux pluviales. Stagnante jusqu'à la peste à certaines saisons, elle pouvait multiplier par cent son débit ordinaire et dévastait tout sur son passage. Ces régimes subsistent, mais ils sont aujourd'hui maîtrisés en amont par des ouvrages de régulation et, en aval, le barrage de Pierre-Bénite maintient les niveaux nécessaires à la navigation commerciale.

Ce n'est pas le cas d'autres cités rhodaniennes, où le fleuve reste un animal fougueux. Le chef-lieu valaisan, lui aussi en plein processus d'agglomération (AggloSion, 12 communes, 90 000 habitants), cherche également à valoriser la présence du fleuve dans la ville, possible vecteur d'espaces publics nouveaux. Mais avec prudence : la baignade ou la possibilité de toucher l'eau ne font pas partie des objectifs. A Genève oui. La restauration du lien avec le lac et le fleuve, peu développé dans une Rade encore dans sa forme XIX^e, passe par des accès facilités et gratuits à l'eau. Non sans problèmes d'intégration, comme en témoigne la difficile émergence du projet de plage publique, pour l'heure encore dans les tréfonds des salles parlementaires.

Si la nécessité de tels équipements publics n'est plus débattue, des voix se font tout de même entendre contre cette ►►

³ «L'endiguement du Rhône et de la Saône. Les quais de Lyon et leur efficacité contre les inondations», H. Villien, Les Etudes rhodaniennes, 1937.

La darse, le bassin rectangulaire au cœur de Confluence.

Un espace public majeur du quartier, desservi par une navette.

En bas : un immeuble de logements mixtes (libres et sociaux), commerces en rez, de Massimiliano Fuksas (2010).

suprématie du tout-loisirs, qui a tendance à réduire l'eau, lac ou fleuve, à un rôle purement récréatif. Y compris à Lyon. « Ce qui subsiste des autres usages liés, pêche et navigation notamment, est peu à peu relégué loin du centre des villes. La création des berges du Rhône et des rives de la Saône à Lyon a manqué l'occasion de stimuler l'activité fluviale. On aurait pu imaginer d'autres usages que des buvettes dans les péniches », souligne Bruno Voisin, rameur invétéré. Perte de substance et de sens historique du territoire urbain ? Ou au contraire évolution normale de villes plus ouvertes à de nouveaux usages, gratuits et populaires, dans des cœurs de villes jusqu'ici surtout dédiés au shopping ? Le débat, naissant, est loin d'être clos.

La voiture chassée

Il en est un autre, de débat, qui semble avoir trouvé à Lyon une conclusion qui, cette fois, ferait des envieux à Genève : celui de la place de la voiture. Car les aménagements de rive se sont faits au détriment de celle-ci, pourtant réputée comme la partenaire indissociable de la vitalité économique des centres-villes. Comment ? Bruno Voisin y voit deux facteurs menés en parallèle : la faveur donnée à des modes de déplacement collectifs ou doux, à l'échelle de l'agglomération. Et l'aménagement de nombreux parkings souterrains, sans diminuer l'offre quantitative mais en augmentant leur qualité. Sur la Saône, où la mutation des rives n'est pas achevée, les aires de stationnement encore dans le lit de la rivière semblent d'un autre temps... De même à Bordeaux, où les ex-parkings des quais de la Garonne ont été reconvertis en une vaste promenade, accompagnée de champs de fleurs. Le mouvement est plus timide à Paris qui, avec ses plages, amorce une autre forme de reconquête des rives de la Seine, en plein centre-ville. Plus axés sur l'usage que sur l'image, ces mètres cubes de sable déversés chaque année devant l'Hôtel de Ville *Lire la suite en page 99* ►►



LYON – PARCOURS AU FIL DE L'EAU

De l'entrée nord de la ville de Lyon vers la Cité internationale jusqu'à la pointe de Confluence avec un retour par les rives de la Saône, un parcours en cinq étapes avec l'eau pour guide.



Les rives sauvages du Rhône, côté Cité internationale.

1 La promenade au bord du Rhône, côté Tête d'Or.

Au début des années 1990, la Cité internationale est construite et aménagée au nord de la ville, sur la rive gauche du Rhône, par l'architecte italien Renzo Piano et le paysagiste français Michel Corajoud. C'est à cette époque que la rive du Rhône est consolidée et aménagée en promenade, tout en gardant un caractère assez sauvage. Une toute nouvelle passerelle piétonne a été inaugurée en 2014, reliant le parc de la Tête d'Or, fleuron vert de la Cité internationale, au quartier de Caluire-et-Cuire. Au plus calme le matin.



Les berges du Rhône.

2 Les berges du Rhône.

Sur la rive gauche du Rhône, la promenade devient de plus en plus active, multipliant les propositions de jeux, estrades, équipements sportifs, péniches-bistrot... Ouverts par étapes successives, les aménagements rencontrent un succès qui ne faiblit pas depuis 2008. Tout au long des travaux, plusieurs

concepteurs s'y rencontrent, mais la cohérence d'ensemble est garantie par le pilote du projet, l'agence d'urbanisme et de paysage In Situ. Animation maximale en fin de journée et le week-end. Bruno Voisin ajoute que les berges du Rhône sont aussi «le support de ViaRhôna, une voie cycliste qui relie Genève à la Méditerranée. A Lyon, elle permet de relier quelques-uns des grands parcs de l'agglomération, celui de Gerland, au sud, ceux de la Tête d'Or et de la Feysine au nord, à la limite de Lyon et Villeurbanne, pour déboucher sur le grand parc de Miribel Jonage qui offre 800 hectares naturels protégés installés sur les gravières du Vieux Rhône.»



Le parc de Gerland, au sud de la ville.

3 Le parc de Gerland.

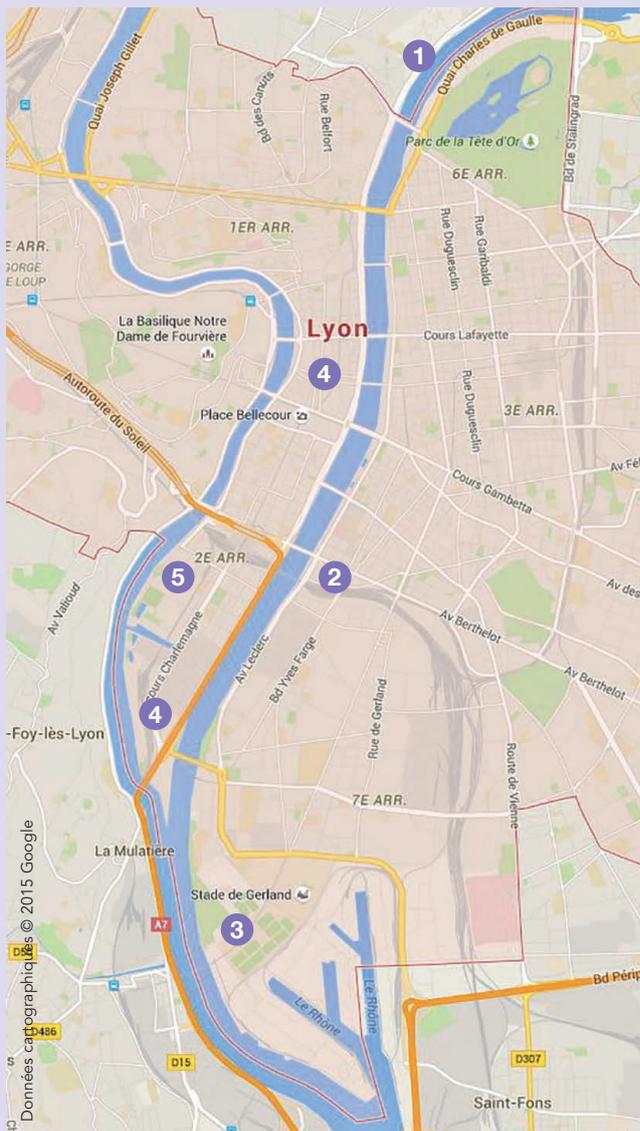
Près du stade éponyme, toujours sur la rive gauche du Rhône, cet immense parc au bord de l'eau déploie une vaste plaine côté fleuve, équipée pour le pique-nique et les loisirs. A voir : la spectaculaire mégaphorbiaie pour ses plantes de grande taille, pépinière géante aux effets de masse et de perspective remarquables. Une réalisation du paysagiste Michel Corajoud, qui a également œuvré à la Cité internationale en amont, ainsi qu'à Bordeaux sur les quais de la Garonne. Bondé les jours de beau temps.



Le quartier de Confluence, à la pointe de la presqu'île.

4 Confluence.

On remonte le Rhône et traverse vers la pointe de la presqu'île de Confluence. Clinquante figure de proue de la métropole du Grand Lyon, cette pointe de terre entre deux eaux, ex-port et friche d'arrière-gare, est aujourd'hui un quartier super équipé, en bureaux, logements, commerces et lieux culturels. En plus du tout neuf Musée des Confluences signé par l'agence allemande Coop Himmelb(l)au, d'autres grands noms de l'architecture mondiale y ont posé leur marque, offrant un bruyant concert de façades déconstruites et de brillances siglées. Hormis le grand bassin central qui attire les foules, les espaces publics de cette première étape ne parviennent pas à donner la cohérence et la fluidité qui manquent à cette succession d'objets construits. Pilotée par les architectes



bâlois Herzog & de Meuron et le paysagiste parisien Michel Desvignes, la deuxième étape promet pour 2017 calme, unité et confort et met l'accent sur des aménagements extérieurs liants et sans entraves aux déplacements doux. Elle jouira de la desserte efficace de la nouvelle ligne de tram urbain qui, au sud de la presqu'île, a réussi à franchir l'infranchissable en traversant la gare de Perrache. A visiter en semaine, week-end très chargé.



Promenade suspendue sur **les rives de la Saône**.

5 Rives de Saône.

Prenant le parti de l'art public et de la nature, l'aménagement des quais de la Saône est très différent de celui des berges du Rhône : plus proche de l'eau et de ses milieux et un peu moins de mobilité et de festivités. Des belvédères en bois, des passerelles suspendues, des micro-jardins et surtout des installations artistiques surprenantes emmènent les visiteurs et les riverains à la découverte d'un autre Lyon, protégé de l'agitation urbaine de l'hypercentre par les collines de Caluire-et-Cuire. Plusieurs équipes d'architectes, d'artistes et de paysagistes se partagent l'aménagement encore en cours, séquence par séquence. Des programmes de découvertes et d'animations pour différents publics sont proposés au Pavillon des Rives de Saône. En remontant la Saône depuis le centre, le défilé de Pierre-Scize est bordé de falaises de 100 mètres de haut. Plus haut se trouvent l'ancien quartier industriel de Vaise, puis l'île Barbe, une des premières abbayes chrétiennes qui entretenait des liens étroits avec celle de Saint-Maurice d'Agave. Viennent ensuite le grand espace naturel protégé des Monts d'Or, avec, à Colonges-au-Mont-d'Or, à deux pas de chez Paul Bocuse, la restauration d'une ripisylve de qualité qui porte ses fruits : les castors recommencent à coloniser les rives boisées et des couples de faucons pèlerins nichent sur l'île Roy.

Pour en savoir plus : www.grandlyon.com



© Pedro Neto

Les quais aménagés en espaces de loisirs et de détente.

A gauche, le quai haut planté d'une allée de platanes. En bas, l'ancien bas-port, aujourd'hui réaménagé.

apparaissent comme de timides manœuvres saisonnières comparées à la machine de transformation urbaine qui est à l'œuvre à Lyon depuis le début des années 2000.

Marketing urbain

Au-delà de leur vocation de mobilité et de loisirs à destination de leurs habitants, les espaces publics lyonnais sont devenus une destination touristique à part entière. Les arpenter le temps d'un séjour est par exemple vendu par la SNCF comme un acte de visite à part entière, au même titre que le Vieux Lyon ou les musées. S'il est impossible d'en chiffrer la rentabilité (faute de droits d'entrée!), il n'y a aucun doute que ces aménagements participent à la notoriété et à l'image touristique et culturelle, sans compter les bénéfices sur le plan social et convivial à l'échelle locale.

A d'autres échelles et sous d'autres cieux, on pourrait encore citer les jetées new-yorkaises laissées vacantes par le déplacement des activités portuaires : les piers sur l'Hudson River ont été transformés depuis quelques années en esplanades publiques et plantées, reliées par un chemin de rive suffisamment large pour élargir le flux ininterrompu des promeneurs, des cyclistes et des coureurs, le long des voies express. Ou encore Bordeaux, où le grand miroir d'eau de la place de la Bourse, sur la Garonne, attire depuis 2006 des visiteurs du monde entier, qui s'amusent des brumisations intermittentes de la fontaine de sol géante. Les villes qui hésitent encore à investir dans leurs espaces publics feraient bien de s'en souvenir lorsqu'il s'agit d'aménager sans construire...

Pour en savoir plus : « Lyon, la rivière et le fleuve », Jacques Rossiaud, Editions Lyonnaises d'Art et d'Histoire, 2013. ■